

Ce dépistage entre dans le cadre de la campagne menée par le R.A.L.I.E. pour l'éradication de ces affections et l'amélioration de la race. Ils ont, en particulier, pour but d'apprécier la valeur reproductrice des chiens vis à vis de ces affections.

L'examen est fait par un vétérinaire choisi par le propriétaire du chien, et interprété par le lecteur officiel du R.A.L.I.E.

PROTOCOLE

1. CHIEN

- âge minimum : 15 mois
- absence de traitement médical à visée cardiaque

2. IMAGES ECHOGRAPHIQUES

Sur chaque image échographique doit figurer

- le nom du vétérinaire ou de l'établissement vétérinaire,
- la date de l'examen,
- le nom du chien et son numéro de tatouage ou d'identification électronique.

Cinq images sont à joindre au dossier :

- Trois images correspondant aux mesures ventriculaires effectuées en mode M :
 - en coupe transventriculaire longitudinale ou transversale, abord parasternal droit
 - avec sur chaque image au moins 3 cycles consécutifs
 - sur une partie de l'écran figurera le placement des curseurs, le tableau de mensurations et sur l'autre moitié d'écran ou au-dessus en mode 2D la coupe parasternale droite en axe long ou court. Le tracé ECG simultané doit être bien visible
- Une image correspondant à la mesure de la distance E-septum effectuée en mode M :
 - en coupe transmitrale longitudinale ou transversale, abord parasternal droit
 - avec au moins 3 cycles consécutifs
 - sur une partie de l'écran figurera le placement des curseurs, la mesure de la distance ES et sur l'autre moitié d'écran ou au-dessus en mode 2D la coupe parasternale droite en axe long ou court. Le tracé ECG simultané doit être bien visible
- Une image correspondant à la comparaison des diamètres aortique et atrial gauche en mode 2D:
 - en coupe transaortique, abord parasternal droit, visualisant l'aorte et l'atrium gauche, le placement des curseurs et la valeur du diamètre aortique et atrial en télédiastole

3. TRACE ELECTROCARDIOGRAPHIQUE

Sur le tracé électrocardiographique doit figurer

- le nom du vétérinaire ou de l'établissement vétérinaire,
- la date de l'examen,
- le nom du chien et son numéro de tatouage ou d'identification électronique.

Ce tracé présentera la dérivation D2 à 25 mm/s pendant au moins 20 secondes soit 50 cm de papier ECG

4. INTERPRETATION DES EXAMENS

Elle sera réalisée par un lecteur officiel désigné par le R.A.L.I.E. Les chiens seront classés en trois groupes : chiens indemnes, chiens équivoques devant subir un examen de contrôle six mois plus tard et chiens non indemnes.

Les critères retenus pour ce classement figurent sur la fiche « d'interprétation ».

En fonction de l'avancée des connaissances scientifiques et de l'observation et de l'exploitation des résultats, le R.A.L.I.E. se réserve le droit de faire évoluer les critères après en avoir informé ses adhérents.

5. RESULTATS

Tous les résultats d'examens, quels qu'ils soient, seront communiqués à la SCC pour enregistrement.

En cas de contestation du résultat, le propriétaire aura la possibilité de demander au R.A.L.I.E. de faire pratiquer une deuxième lecture. Cette seconde lecture sera à la charge du propriétaire et réalisée par la Commission d'appel désignée par le R.A.L.I.E. Les conclusions de la Commission d'appel ne pourront être contestées.